



Performance de l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation (Araa) : 2013-2019

Introduction

Afin de faciliter l'opérationnalisation de la Politique agricole régionale (Ecowap), le Sommet des Chefs d'Etat a créé en août 2011 l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation (Araa). Cette agence a été lancée officiellement le 27 septembre 2013 à Lomé au Togo avec pour mandat « d'assurer l'exécution technique des programmes et plans d'investissements régionaux concourant à l'opérationnalisation de la Politique agricole de la Cedeao, en s'appuyant sur les institutions, organismes et acteurs régionaux disposant de compétences avérées ».

De façon spécifique, l'Araa a pour missions de :

- renforcer les capacités techniques d'intervention et d'action de la Commission de la Cedeao en suppléant techniquement la Commission dans la mise en œuvre des programmes d'investissement,
- coordonner, dans une perspective de rationalisation, les activités et champs d'intervention des institutions techniques spécialisées dans les domaines agricoles et agro-alimentaires (agriculture, élevage, pêche, sylviculture),
- contribuer au renforcement des capacités des acteurs régionaux en matière de préparation des dossiers, de la mise en œuvre et du suivi des activités.

Pour exercer son mandat, l'Agence est dotée de trois divisions :

- la Division Administration-Finances assure la fonction administrative, comptable et financière ,
- la Division des Opérations Techniques assure la coordination, le suivi-évaluation, la communication/visibilité et la capitalisation des résultats et acquis des projets et programmes ,
- la Division de la Réserve régionale de sécurité alimentaire gère l'instrument régional de sécurité alimentaire créé en 2013 et déploie les appuis au système régional de stockage de sécurité alimentaire.

Par ailleurs, l'Araa coopère avec la BIDC dans le cadre de l'opérationnalisation du Fonds régional pour l'agriculture et l'alimentation (Fraa).

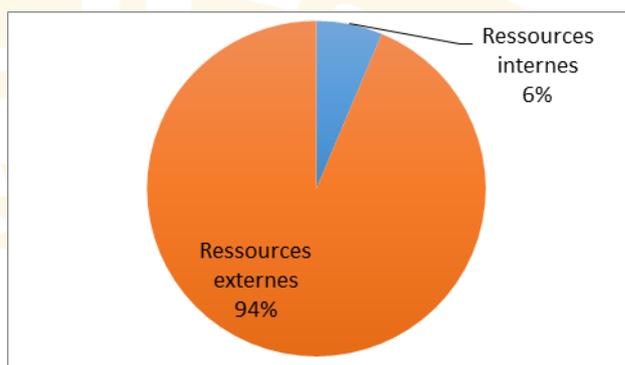
L'Araa joue surtout un rôle de coordination, de supervision, d'encadrement, de facilitation et de mise en relation.

Les lignes ci-dessous présentent une synthèse des performances enregistrées depuis le lancement de l'Agence en 2013 au 31 décembre 2019.

a. Un portefeuille de projets en forte croissance

La gestion efficace des fonds a permis à l'Agence de voir son portefeuille de projets s'accroître rapidement de 7 projets en 2015 à 14 projets en 2019 pour un montant total de plus de 150 millions de dollars US.

Les subventions des PTFs représentent près de 94% du coût global des projets et programmes.



Les 14 projets et programmes coordonnés par l'Araa ou sous sa gestion financière se présentent comme suit :

1. Projet d'appui aux filets sociaux de sécurité (ECOWAP/PDDAA, AECID),
2. Projet de soutien au plan régional de lutte et de contrôle des mouches des fruits en Afrique de l'Ouest (PLMF, UE, AFD, Cedeao),
3. Projet d'appui au stockage de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest (UE),
4. Programme régional d'appui aux organisations professionnelles et paysannes agricoles (PRAOP/ECOWAP, Coopération suisse),
5. Programme d'appui à la transition agro écologique en Afrique de l'Ouest (PATAE, AFD),
6. Programme de développement socio-économique des zones transfrontalières libérées de l'onchocercose (Cedeao),
7. Projet de renforcement des capacités de l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation (TCP-FAO),

8. Programme d'appui à la commercialisation du bétail en Afrique de l'Ouest (PACBAO, Coopération suisse),
9. Projet de promotion des véhicules propres et efficaces dans la région de l'Afrique de l'Ouest/Projet de gestion durable des terres et des ressources en eau en Afrique de l'Ouest (UNEP/NEPAD),
10. Programme élevage et pastoralisme intégrés et sécurisé en Afrique de l'Ouest (PEPISAO, AFD),
11. Programme d'appui à l'amélioration de la gouvernance de la résilience et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (PAGR-SANAD, UE),
12. Projet d'appui à l'alliance mondiale contre le changement climatique plus en Afrique de l'Ouest (GCCA+AO, UE).
13. Projet d'appui au contrôle et à l'éradication de la peste des petits ruminants et des maladies de la fièvre de la vallée des rivières en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone (PPR, Coopération suisse),
14. Projet d'Appui à la diffusion et à la mise en œuvre de bonnes pratiques d'intensification agricoles durables (PAIAD, UE).

b. Une gestion des projets et programmes régulièrement certifiée

Les comptes de l'Araa composés des ressources internes et de ressources externes ont été certifiés sans réserve par le Cabinet PWC (PriceWaterhouseCoopers).

Aussi, tous les audits spécifiques des projets et programmes gérés par l'Araa ainsi que le « Forensic » audits ont certifié les dépenses et procédures conformes aux conventions de financement signées entre la Cedeao et ses partenaires et aux procédures en vigueur au sein de la Cedeao.

Par ailleurs, deux évaluations externes faites par l'USAID et la Coopération suisse ont approuvé la capacité opérationnelle (technique, administrative, comptable et financière) de gestion de fonds des projets et programmes. L'USAID a ainsi accordé en février 2020 à l'Araa le statut de « Public International Organization for USAID grant-making purpose pursuant to ADS 308.3.1.1 ». Cette reconnaissance permet désormais à l'Agence de recevoir et de gérer les ressources de l'USAID en appui à la Politique agricole régionale. Fort de tous ces résultats engrangés, le Comité d'orientation de l'Araa a recommandé à la Commission de la Cedeao d'entamer le processus de certification ISO 9001 version 2015 de l'Agence. Le processus de certification est déjà entamé et une formation d'introduction aux normes ISO ainsi qu'au processus de certification ISO, à Paris auprès des Experts AFNOR a déjà été conduite. Une fois obtenue, la Certification de l'Araa pourra servir de modèle aux autres agences et institutions de la Cedeao.

c. Une coordination des projets et programmes satisfaisante

Plusieurs organes de coordination en cascade ont permis d'assurer la mise en œuvre réussie des projets et programmes au sein de Araa.

Il s'agit :

- du Comité d'orientation de l'Araa,
- des Comités de pilotage des projets et programmes,

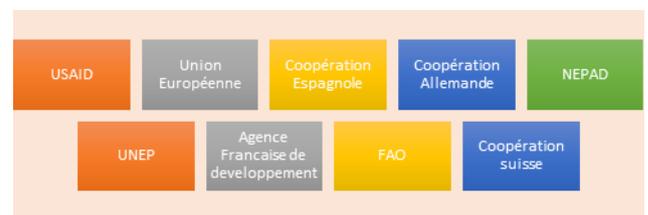
- du Comité technique de suivi des projets.

Outre l'approbation des rapports, des programmes d'activités et des budgets, ces organes formulent et assurent le suivi des recommandations.



d. Une diversité du partenariat enregistrée

Plusieurs partenaires techniques et financiers ont contribué au financement des projets et programmes et au renforcement institutionnel et organisationnel de l'Agence.



L'Araa a également développé des partenariats fructueux avec les organisations des producteurs et de la société civile en prenant en compte le genre et les différents sous-secteurs agro-sylvo-pastoral et halieutique (Production végétale, élevage et pêche).

Au niveau des organisations intergouvernementales ou partenaires de coopération technique (Uemoa, Cilss, Coraf), une coopération forte a également été tissée pour la mise en œuvre des projets et programmes au profit des Etats.

e. Une capacité dans la gestion des appels à propositions de projets

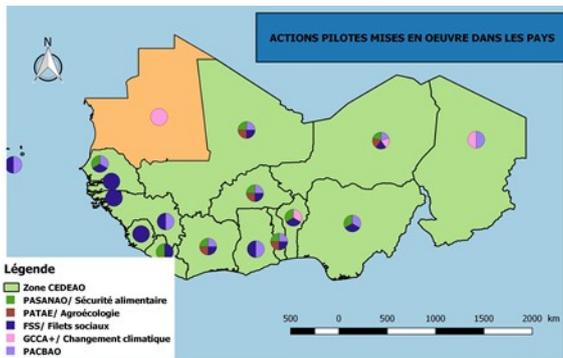
L'Araa a conduit avec succès 8 appels à propositions de projets qui ont permis la sélection de plus de 88 projets pilotes répartis dans les 15 Etats membres de la Cedeao.

En effet, dans le cadre des projets qu'elle coordonne et avec l'appui des partenaires financiers, l'Araa finance directement, à travers des appels à propositions, des projets sur le terrain qui sont portés par le secteur public et privé, les ONG et Associations/organisations paysannes de la région.

Ce processus lui a permis d'acquérir une compétence avérée dans les méthodes de sélection, de suivi-évaluation, de formation et d'accompagnement des porteurs d'initiatives et de projets et de la capitalisation des acquis et des leçons apprises pour un passage à l'échelle.

Les thématiques couvertes sont :

- transformation durable des systèmes de production,
- renforcement de la résilience des populations vulnérables face aux différents chocs,
- sécurité alimentaire et nutritionnelle,
- structuration des filières et marchés.



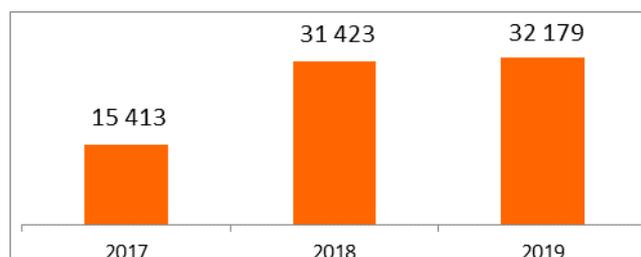
f. Principaux acquis en termes de performance des projets et programmes

Entre autres acquis, on peut retenir ce qui suit :

Appui au système régional de stockage

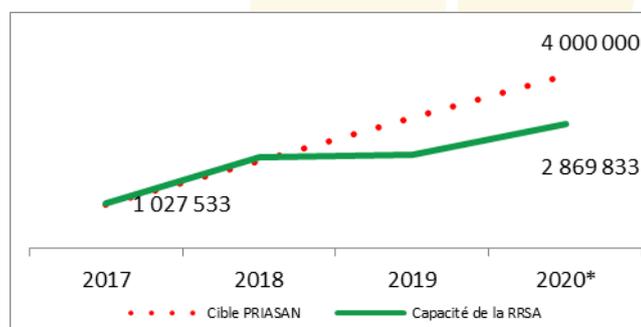
Une Réserve régionale de sécurité alimentaire opérationnelle (RRSA) : En 2013, les chefs d'Etat et de Gouvernement ont créé la Réserve régionale de sécurité alimentaire dont la gestion technique a été intégrée à l'Araa en tant que Division.

La région dispose aujourd'hui d'une Réserve régionale avec un capital de 32 178,5 tonnes de céréales, capable d'apporter une assistance pendant un mois à plus de 2 millions de personnes vulnérables.



Si cette tendance se poursuit, en 2020 la capacité d'assistance de la RRSA peut dépasser 2,8 millions pour une cible de 4 millions. La RRSA est actuellement financée par le projet d'appui au stockage de sécurité alimentaire que l'Union européenne soutient à hauteur de 56 millions d'euros. Les fonds internes sont en cours de mobilisation afin d'augmenter la capacité d'intervention de la RRSA.

Capacité d'intervention de la RRSA en nombre de personnes en un mois



Par ailleurs, sur la base des requêtes des pays entre 2017 et 2019, la Cedeao a apporté un total de 22 567 tonnes de céréales au Niger, au Burkina Faso et au Nigeria pour une assistance en situation de difficulté alimentaire et 2 750 tonnes au Ghana pour une rotation technique ayant servi à l'approvisionnement de cantines scolaires.

On retient enfin les appuis apportés au stockage national et de proximité : l'adoption du mécanisme de mutualisation régionale de 5% des stocks nationaux, engagement pris par les pays dans le Cadre de coopération du Resogest (Réseau des offices et services publics de stockage de sécurité), la production de référentiels régionaux sur les stocks de proximité : mémento du stockage de proximité, charte des stockeurs, la mise en place d'un cursus de formation sur le stockage de proximité au profit des organisations de producteurs, l'appui aux pays pour la définition/révision des politiques nationales de stockage, etc.

g. Un système de surveillance fonctionnel pour le contrôle des mouches des fruits

La mise en place du système de surveillance et de lutte a contribué à faire baisser considérablement le taux d'infestation ainsi que les interceptions de cargaisons de mangues aux frontières de l'Union européenne. Le taux des interceptions a baissé de 111 à 48 entre 2014 et 2018 et les exportations se sont accrues de près de 40%.

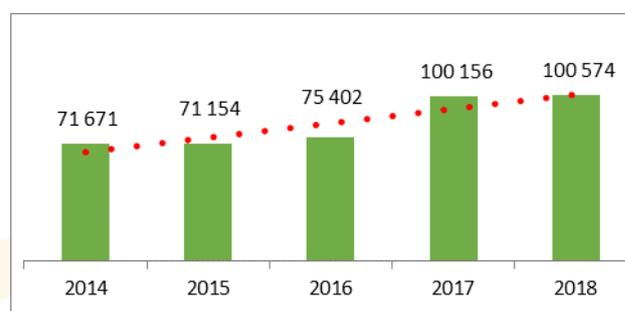


Photo d'une boîte de capture de mouches dans un verger



h. Renforcement des capacités des OP et formulation des programmes

Le Programme régional d'appui aux organisations professionnelles agricoles dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique agricole de l'Afrique de l'Ouest (PRAOP/ECOWAP) a permis un renforcement des capacités des organisations paysannes ainsi que l'élaboration d'une stratégie régionale de la Cedeao sur l'employabilité des jeunes dans les secteurs agrosylvo-pastoraux et halieutiques, assortie d'un Programme prioritaire d'investissements pour la création massive d'emplois des jeunes, de 12 programmes mobilisateurs spécifiques aux organisations des producteurs et de la société civile. Il a aussi permis la formulation d'un programme prioritaire régional sur l'offensive lait. La conception d'une phase III du PRAOP dont les résultats attendus sont principalement la réduction du chômage, du sous emploi et la création massive d'emploi des jeunes dans le secteur sylvo-agro-pastoral.

i. Développement d'un modèle d'hydraulique villageoise

Dans le cadre du programme de développement socio-économique des zones transfrontalières du Burkina Faso et du Ghana libérées de l'onchocercose, la Cedeao a réalisé 8 forages transfrontaliers (Burkina/Ghana).



Les forages avec un débit supérieur à 4 m³/heure en vue d'assurer la consommation humaine de 1 200 personnes vulnérables de 8 villages (victimes de l'onchocercose), l'abreuvement des animaux et le développement du maraîchage (0,5 ha aménagé par personne). Les 8 sites sont : Bar-ré, Feo, Namoo et Narguia, Bingo, Kolinia/Mayoro et Widnabaa.



j. Principaux défis

Malgré les avancées positives enregistrées au cours de cette première période d'existence de 5 dans la performance de l'Araa en tant qu'institution, l'Araa fait face aux principaux défis suivants :

- le sous-effectif du personnel des services transversaux (communication, suivi-évaluation, passation de marchés, comptabilité). La plupart de ces services restent sous très forte tension en raison de l'insuffisance de ressources humaines et du nombre croissant des projets et programmes,
- la faible mobilisation des ressources internes pour prendre en charge efficacement le développement du secteur rural sur la base des priorités de la région dans le cadre de la politique agricole régionale,

- La difficulté à harmoniser des méthodologies d'intervention entre plusieurs pays bénéficiaires d'un même projet,
- La mise à l'échelle des bonnes pratiques innovantes cap-tées sur le terrain au niveau national.

Conclusion

L'Araa est opérationnelle et conduit son mandat avec professionnalisme pour l'opérationnalisation de la politique agricole régionale de la Cedeao, l'ECOWAP. Ses performances sont avérées dans la coordination et la gestion des projets et programmes et satisfont aussi bien à la Commission de la Cedeao, aux principales parties prenantes de l'ECOWAP, qu'aux partenaires techniques et financiers qui financent l'ECOWAP.

Des outils sont mis en place pour le suivi et la gestion des projets et programmes dont les impacts directs sur les populations des 15 Etats membres de la Cedeao ont été démontrés. La capitalisation et la production de référence constituent des éléments clés de chacun des projets avec pour perspective une mise à l'échelle des acquis et des enseignements de l'expérience.

Bien que les services communs de l'Agence (passation des marchés, communication, comptabilité, suivi-évaluation, etc.) soient renforcés à travers les contributions de différents projets et des ressources propres de la Cedeao, la plupart de ces services restent sous très forte tension en raison de l'insuffisance de ressources humaines et du nombre croissant des projets et programmes. Une attention de la Cedeao et de ses partenaires est attirée sur le bon équilibre à trouver entre les ressources allouées aux activités et le personnel spécifique des projets et les ressources allouées aux services communs et partagés, dans une perspective de renforcement institutionnel durable de l'Agence. La réforme institutionnelle devrait rapidement permettre de pallier au moins partiellement à l'insuffisance des ressources humaines.

Pour aller plus loin : l'ensemble de la documentation produite dans le cadre des projets et programmes est accessible sur le site de l'Araa : www.araa.org

Pour plus d'information et contact : araa@araa.org

Commission de la Cedeao
Département Agriculture, Environnement et Ressources en Eau
Direction Agriculture et Développement Rural
Annexe River Plaza – 496 Abogo Largema Street - Central Business District